

56

Président

- (doc. 1-377/80) de MM. Sablé et consorts
au nom du Groupe libéral et démocratique
et d'Ormesson et consorts au nom du Groupe
du Parti populaire européen (Groupe démocrate-chrétien);
- (doc. 1-384/80) de M. Vergès et consorts au
nom du Groupe communiste et apparentés.

La parole est à M. Scott-Hopkins, pour une motion de procédure.

Mr Scott-Hopkins. — Madam President, I do not wish to hold up proceedings this morning but I must point out to you and to the House, Madam, that many of these requests for urgency were not available in the different languages until this morning. Could we make quite certain that the texts to be voted on at 9 o'clock in the morning are available the night before. It really is impossible for Groups to make up their minds exactly, before seeing the texts, how they wish to vote. Will you please see to it that only those texts which are available the night before are voted on the following morning at 9 o'clock? Otherwise the situation is quite intolerable.

Le Président. — Maintenant, me semble-t-il, les propositions sont toutes distribuées. L'identité de leurs objets commenderait logiquement de soumettre leur urgence à une même décision. C'est pourquoi je vous propose de procéder à un seul vote.

La parole est à M. Clément.

M. Clément. — Madame le Président, mes chers collègues, l'urgence est nécessitée par la gravité des dégâts occasionnés à l'économie des départements français de la Martinique et de la Guadeloupe ainsi que, malheureusement, aux personnes et aux biens. L'Assemblée a d'ailleurs eu l'occasion, il y a un an, de voter l'urgence dans les mêmes conditions. Je maintiens donc ma demande d'urgence.

Le Président. — La parole est à M. Vergès.

M. Vergès. — Madame le Président, la Martinique a connu pour la deuxième fois un cyclone qui, dans la région des Caraïbes, est connu comme l'un des plus dévastateurs de l'histoire des cyclones.

D'autre part, dans l'histoire de nos îles des Antilles et de La Réunion, une période est également connue: c'est celle où nos pays ont connu des cyclones successifs qui ont abattu leur éco-

nomie pour des décennies. Nous craignons que les Antilles, si une aide importante n'est pas apportée rapidement, n'aient un avenir très sombre, d'autant plus qu'après le dernier cyclone les populations concernées attendent encore la distribution des aides décidées par le gouvernement français.

Le Président. — Je mets la demande aux voix.

L'urgence est décidée.

Ces trois propositions de résolution seront inscrites à l'ordre du jour du vendredi 19 septembre 1980.

*
**

Le Président. — Nous passons à la proposition de résolution Lalor et Israël au nom du Groupe des démocrates européens de progrès, et Scott-Hopkins, au nom du Groupe des démocrates européens (doc. 1-372/80/rév.): *Persécution des membres de la communauté Baha'is en Iran.*

La parole est à M. Lalor.

Mr Lalor. — Madam President, this resolution also speaks for itself. It is quite obvious that the Ba'hai community in Iran have been undergoing very serious torture and it is necessary that this Parliament should discuss this problem at the earliest opportunity.

Le Président. — La parole est à M. Klepsch.

Klepsch. — Frau Präsidentin! Ich möchte einen Verfahrensvorschlag machen, der sich auf die Entschließungsanträge zur Verfolgung der Baha'i, zu Bolivien und zu Polen bezieht. Es werden darüber interfraktionelle Gespräche geführt und wir können davon ausgehen, daß zu allen drei Sachgegenständen morgen ein gemeinsamer Text vorliegen wird, über den wir im Dringlichkeitsverfahren abstimmen können.

Meine Fraktion hat z.B. darauf verzichtet, eigene Entschließungsanträge einzubringen, weil diese Verhandlungen laufen. Ich habe mit den Vorsitzenden der Fraktion der Europäischen Demokraten, der Sozialistischen Fraktion und der Liberalen und Demokratischen Fraktion gesprochen. Ich bitte den Kollegen Lalor um Entschuldigung dafür, daß es mir tatsächlich nicht möglich war, mit ihm darüber zu sprechen. Ich möchte bitten, daß wir über diese drei Gegenstände jetzt nicht abstimmen, sondern sie auf morgen früh vertagen, wenn die gemeinsamen Texte über Baha'i, Polen und Bolivien vorlie-

Klepsch

gen. Ich hoffe, daß das Haus sich diesem Vorschlag anschließen kann.

(Beifall)

Le Président. — Monsieur Lalor, à la lumière de ce que vient d'indiquer M. Klepsch, retirez-vous pour l'instant votre proposition de résolution, étant entendu que, dans le cas où il n'y aurait pas de proposition commune, votre demande reviendrait demain matin ?

Mr Lalor. — That is acceptable to me, Madam President.

Le Président. — La proposition de M. Scott-Hopkins est également visée par la demande de M. Klepsch.

Ces demandes d'urgence sont suspendues ; nous reviendrons sur cette question demain matin.

La parole est à M. Glinne.

M. Glinne. — Je voudrais ajouter à la liste énumérée par M. Klepsch la proposition de résolution déposée par Mme Castle (doc. 1-378/80) ; ce document a d'ailleurs déjà été amendé par l'auteur et devrait faire l'objet de conversations entre groupes.

Le Président. — Sont donc suspendues toutes les propositions de résolutions sur la persécution des membres de la communauté Baha'is, la violation des droits de l'homme au Chili et la situation politique en Pologne.

La parole est à M. Pannella.

M. Pannella. — Madame le Président, je voulais seulement préciser qu'en ce qui nous concerne, il n'est pas exact que nous allons nous associer sur ces thèmes à une proposition de résolution des autres groupes.

Par ailleurs, il me paraît étrange que, le deuxième jour de nos travaux, aucun groupe n'ait encore rien présenté sur la Turquie. Nous, nous ne pouvons le faire à cause du Règlement, mais nous sommes vraiment stupéfaits qu'aucun mot n'ait encore été prononcé dans cette Assemblée, alors qu'on a massacré les institutions parlementaires et la démocratie en Turquie.

Le Président. — Monsieur Pannella, la réflexion d'une Assemblée se marque aussi dans la manière dont elle se concerte et prend le temps d'élaborer des documents.

Pour l'instant, nous parlons des propositions sur la persécution des membres de la communauté

Baha'is, la situation politique en Pologne et la violation des droits de l'homme au Chili.

Il est à noter que, s'il n'y a pas d'accord, toute proposition de résolution retirée ce matin reviendrait automatiquement demain et pourront donc encore être inscrite à l'ordre des travaux de la présente période de session.

La parole est à M. Glinne.

M. Glinne. — Oui, la concertation entre les groupes sur la situation politique en Pologne s'achève actuellement et nous sommes certains de pouvoir déposer aujourd'hui un texte au nom de plusieurs groupes.

Le Président. — Nous passons aux deux propositions de résolutions sur la situation en Bolivie :

— (doc. 1-381/80) de MM. Glinne et consorts au nom du Groupe socialiste et Klepsch au nom du Groupe du Parti populaire européen (Groupe démocrate-chrétien)

— (doc. 1-835/80) de M. Fanti au nom du Groupe communiste et apparentés.

Monsieur Glinne, retirez-vous votre proposition de résolution ?

M. Glinne. — Non, Madame le Président, je crois que la suspension jusqu'à demain n'a plus de sens, car le texte qui est déposé est déjà le résultat d'une concertation.

Le Président. — Les deux propositions portant sur le même objet, je vous propose, comme précédemment, de soumettre leur urgence à un seul vote.

La parole est à M. Pranchère.

M. Pranchère. — Un putsch militaire a installé en Bolivie un régime sanglant. Les horreurs dont ce régime, en si peu de temps, s'est rendu coupable soulèvent légitimement l'émotion de tous les vrais démocrates. Les travailleurs, les syndicats, les communistes, tous les gens épris de liberté ne peuvent que condamner sans appel ce régime où le plus total arbitraire le dispute à la chasse la plus implacable des démocrates, des syndicalistes, des dirigeants politiques, syndicaux, religieux ou étudiants.

Des atrocités sans nom sont commises, comme le massacre de la population du village de Caracoles, où les travailleurs des mines ont été exterminés, les femmes violées, les hommes tor-